



Résidence La Giraudière
180 allée René Cassin
45160 OLIVET
Tél. 02 38 76 79 16
centrevaldeloire-presidence@ffvelo.fr

Associations FFVélo Centre-Val de Loire

OLIVET, le 23 octobre 2025

Objet : 64^{ème} Assemblée générale ordinaire du CoReg Centre-Val de Loire (22 novembre 2025)

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous invite à participer à la 64^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional Centre-Val de Loire qui aura lieu

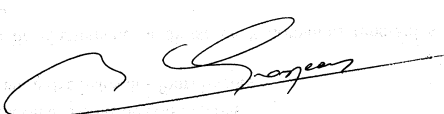
**le samedi 22 novembre 2025
de 14 heures à 17 heures
Salle Jean Jaurès
3 rue de l'industrie
45250 Briare**

-  **13H30 - Début du pointage des associations**
-  **14H00 - Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**

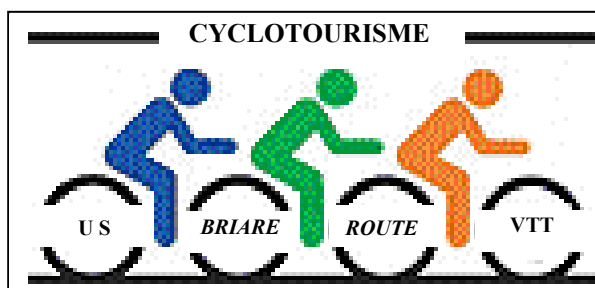
En amont d'assemblée générale, il vous est proposé de déjeuner sur place à 12 heures. Vous trouverez ci-après le menu et les conditions de règlement du repas.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, je vous remercie par avance de faire le nécessaire pour que votre association soit représentée à l'assemblée générale, en vous rappelant qu'à défaut d'être présent, vous êtes invités à donner mandat.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à Briare, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes amitiés cyclotouristiques.



Benoît Grosjean
Président du Comité Régional Centre-Val de Loire



N° affiliation 411

A l'occasion de l'assemblée Générale du Coreg, le club de Briare cyclotourisme vous propose un repas qui sera servi à partir de 12h :

MENU

- *Apéritif et ses amuses bouche*
- *Choucroute*
- *Fromage*
- *Dessert*
- *Café*

Eau, Bière, vin Coteaux du Giennois

Prix : 26 € par personne

Réservation **avant le 14 novembre**,
Accompagné d'un chèque de 26 € à l'ordre de :

US Briare cyclotourisme, à transmettre à :

M. ODRY Bertrand 25 rue du Fourneau

45250 OUZOUEUR SUR TRÉZÉE

mail : secretariatbriarecyclo@gmail.com

tél : 06.87.99.41.33

Paiement possible par virement :

IBAN : FR76 3004 7146 7300 0160 9410 525

Motif du paiement : préciser votre nom et AG Coreg



Assemblée générale ordinaire 2025

Briare – 22 novembre 2025

Ordre du jour

Accueil et pointage des clubs à partir de **13h30**

14h00 - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

- Accueil des congressistes
- Ordre du jour et présentation des personnalités présentes - Minute mémoire -
- Accueil par l'US Briare Cyclotourisme et le comité départemental du Loiret
- **Quorum - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire**
- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire 2024 (9 novembre 2024 à St Laurent-Nouan)
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier, Rapport des vérificateurs aux comptes et Budget prévisionnel
- Remise des récompenses fédérales (Reconnaissance, Médailles, Ruban bleu, BPF/BCN, Parc...) et des trophées régionaux et nationaux du Challenge de France
- Bilan des commissions régionales Sécurité/Jeunes/VTT-gravel/Tourisme/Territoires Vélo
- Présentation des candidats aux élections du Comité Directeur
- Résultats des votes de l'assemblée générale ordinaire
- **Pause - Diaporama concours photos**
- Challenge « souvenir Pierre Cazalières » : Challenge du Conseil Régional, Randonnées du Challenge 2026, Lauréats 2025 des Challenge du Centre/Jeffredo/Brevets du Centre
- Retour sur la 86^{ème} Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme à Orléans du 3 au 10 août 2025
- Réponses aux questions écrites
- Intervention des invités
- Résultats du concours photos 2025 et sujet du concours photos 2026
- **Clôture de l'assemblée générale ordinaire du CoReg Centre-Val de Loire.**

17h30

- Vin d'honneur

Benoît Grosjean
Président du CoReg Centre-Val de Loire de la FFCT



**Assemblée Générale Ordinaire 2025
Briare le 22 novembre 2025
Questions écrites**

À retourner avant le **15 novembre 2025** à centrevaldeloire-presidence@ffvelo.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Club : _____ N° fédéral club : _____

Question écrite 1 :

Question écrite 2 :

Question écrite 3 :



Assemblée générale Ordinaire

22 novembre 2025

Mandat

Procédure du vote

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, nous vous demandons de **voter par délégation** comme il est mentionné dans l'article 5 du règlement intérieur **"Une association ne peut être représentée que par son président, ou un membre de l'association mandaté ou le délégué d'une autre association"**.

Pour bénéficier de ce vote, il faut remplir le **Bon pour mandat** ci-dessous et le remettre à votre représentant, sachant que le dit représentant ne pourra pas détenir plus de **10 voix en plus de celles sa propre association**.

Bon pour Mandat

Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional Centre-Val de Loire de la Fédération Française de Cyclotourisme, à Briare le 22 novembre 2025.

Je soussigné

Président du clubN° fédéral

Nombre de voix

Donne mandat pour les différents votes au membre suivant de mon association :

Nom et prénom du sociétaire mandaté

OU

Donne mandat pour les différents votes au représentant du club mandaté suivant :

N° fédéral du club mandaté.....

Nom du club mandaté

Cachet du club donnant mandat

Fait àle2025

Signature